



## Les Usages de la donnée Adresse

### Webinaire #1

**16 décembre - 10 h 00 à 12 h 00**

**Organisé avec le soutien :** Christine Archias (VP de l'Afigéo, CRIGE PACA), Romain Buchaut (CRIGE PACA), Loïc Rebours (Enedis), Pierre Nguyen Trong (Grdf), Elise Ladurelle-Tikry et Azad Polat, Blandine Dewynter (Afigéo) et les intervenants.

**Près de 160 inscrits, plus de 130 participants** représentant une quarantaine de collectivités, une vingtaine d'entreprises, une douzaine d'institutions nationales, une dizaine de plateformes de données, une dizaine d'établissements publics, une dizaine d'organismes divers, et quelques gestionnaires de réseaux... Le sujet de la BAN est bien un sujet d'actualité pour les utilisateurs d'informations géographiques.

#### **Introduction : Christine Archias – Vice-Présidente de l'Afigéo**

L'Afigéo, association ouverte qui a pour objet d'accompagner le développement du secteur de l'information géographique en France et à l'international, rassemble près de 200 adhérents issus de la sphère publique, du monde privé, de la formation-recherche...

L'organisation de ce webinaire part notamment du constat qu'il n'y a pas une démarche unique vers une base Adresse unifiées mais plusieurs démarches qui avancent par à-coups. Le projet national de BAN unifiée initié en 2014 entre les grands opérateurs de l'Adresse a permis de nettes avancées mais n'a pas abouti à ce jour, en termes de contenu mais surtout de gouvernance.

Les partenariats locaux, notamment les plus aboutis, n'ont pas toujours trouvé d'écho au niveau national.

Deux événements récents ont relancé une dynamique : l'application d'une licence ouverte (LO) à la Base Adresse Nationale le 1er janvier 2020 ; la mobilisation de l'ANCT, au travers de la création d'une start-up d'Etat qui dans le cadre du programme Bases Adresses Locales cherche à favoriser les bonnes pratiques depuis la commune jusqu'aux chefs de file, éditeurs, prestataires.

Cette démarche, capitale pour généraliser la saisie des adresses et leur remontée dans une base unique et ainsi faciliter et accélérer la mise à jour de la Base Adresse Nationale, ne traite pas de l'adaptation du contenu de la BAN actuelle aux besoins des usagers et n'apporte pas de réponse au sujet complexe de la gouvernance de la donnée qui reste à ce jour peu lisible. Ces aspects ne peuvent être négligés et doivent être traités en parallèle des actions conduites auprès des communes.

L'objet de ce séminaire, (et des suivants), est de contribuer à l'adaptation du contenu de la BAN aux principaux besoins des utilisateurs d'information géographique en proposant un nouveau cadre d'échange et de partage d'expérience. A cet effet, quatre utilisateurs témoigneront de leurs usages, besoins, questionnements techniques et organisationnels... autour de la donnée Adresse :



**« Accompagnement des communes par un département sur la production de Bases Adresses Locales : Normalisation de l'adressage du Calvados » Clément Bellêtre, Chargé de mission SIG / Adressage, Département du Calvados.**

Le département du Calvados accompagne les communes de bout en bout pour leurs Bases Adresses Locales :

- Techniquement : accès à un référent adressage local qui peut se déplacer régulièrement sur le terrain, animation d'un réseau départemental sur l'adressage,
- Cartographiquement : de nombreuses fonctionnalités ont été automatisées pour l'adressage, plusieurs outils de gestion (certificat de numérotation, de délibération...) sont à disposition des communes,
- Financièrement : les projets d'adressage peuvent bénéficier d'une aide financière dédiée.

Echanges :

L'export BAL suffira-t-il bientôt ? L'objectif de la BAN est qu'elle soit utilisée et partagée par tous, ce qui n'est pas forcément encore le cas aujourd'hui, il y a donc encore besoin de ces envois complémentaires.

A quelle fréquence les données de la BAN sont-elles reversées ? Une fois que la commune a validé son projet dans l'outil, les données sont reversées sur [adresse.data.gouv](https://adresse.data.gouv.fr) chaque weekend.

**« Mise en place d'un guichet départemental alimenté par les communes et consommé par les acteurs départementaux et nationaux : Partage des adresses du Calvados, » Jérémie Ory, Chef du pôle SIG, Département du Calvados**

Un portail cartographique unique a été mis en place depuis 2018. Comment y intégrer la composante Adresse ?

Les règles de l'adressage, des fonctions de contrôle, des outils de gestion administratifs dédiés à l'adresse ont été implémentés directement.

L'application est Open Source et s'appuie sur différentes briques logicielles, de nouveaux développements vont prochainement voir le jour (abandon de l'approche accueil « pull » qui correspond au référencement ou au dépôt d'un fichier sur [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr), mise en place d'une approche « push » : utilisation de l'API BAN directement dans l'application cartographique).

Echanges :

Quelle diffusion aux GPS ? Les données étant ouvertes, les intervenants imaginent que les éditeurs se servent directement. Il n'existe pas de partenariat. Des évolutions réglementaires devraient prochainement aider sur ce sujet.

Comment cela se passe-t-il lorsqu'il y a plusieurs bâtiments sur une parcelle ? Ce cas de figure peut se rencontrer notamment dans le cas des exploitations agricoles : il est alors conseillé aux communes de créer 2 points adresses (un pour l'habitation et un pour le bâtiment agricole). Il n'y a pas de problème pour créer plusieurs points adresses différents sur la même parcelle.



### **Intervention « Animation et partage pour une diffusion efficace auprès des usagers de l'adresse en Nouvelle-Aquitaine », Emeric Prouteau, Animateur technique, GIP ATGeRi / PIGMA**

Le déploiement de la fibre en Nouvelle-Aquitaine a entraîné le début des démarches de normalisation des adresses dans les territoires de la région. Un groupe de travail a été mis en place :

- Production d'un guide d'accompagnement au guichet adresse en partenariat avec l'IGN, La Poste et Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit.
- Apport d'un appui technique pour l'analyse et le diagnostic de bases existantes, et de l'état de l'adressage sur un territoire,
- Accompagnement de certaines communes : échanges, réflexion concernant la mise en place d'une démarche adresse, support aux démarches déjà engagées,
- Partage et valorisation de la démarche Adresse (offre de service autour de l'Open data régional, point d'entrée unique, visibilité régionale, valorisation des adresses auprès des SDIS, valorisation des BAL...).

### **Intervention « Usages actuels, perspectives et attentes concernant un référentiel national partagé : Bases Adresse et Enedis », Loïc Rebours, Consultant DSI, Enedis**

Du fait de sa base d'adresse géolocalisées, du partage en licence ouverte (01/01/2020) et de la volonté partagée de mettre les communes au centre du dispositif d'adressage, le référentiel d'adresses BAN s'impose de plus en plus et présente de nombreux avantages pour les gestionnaires de réseaux comme Enedis.

Néanmoins, Enedis met en avant plusieurs points de vigilance / d'amélioration :

- La structuration est à poursuivre (fusion de communes, lieux dits, sous-adresses...),
- La gestion des positions et la relations aux grands objets transverses est à prendre en compte,
- Les modalités de collaboration et la gouvernance restent à définir clairement, notamment avec les gestionnaires de réseaux.

En s'investissant dans ces webinaires Afigéo, Enedis souhaite favoriser un référentiel national d'adresses utilisé par tous.

### **Echanges :**

Ce webinaire a permis de mettre en avant de nombreux questionnement d'intérêt et des sujets à enjeux :

- Quelle plateforme de diffusion des données adresse ? Comment orienter les communes ? Adresse.data.gouv.fr
- La mise en place de la plateforme NexSIS devrait faciliter les échanges avec les SDIS,
- Quelle diffusion auprès des outils de navigation GPS (Google, Waze, OSM...) ? La BAN est en Licence Ouverte donc les GPS peuvent l'utiliser. ETALAB est en contact avec eux afin de leur faire utiliser.
- Malheureusement malgré une normalisation de l'adresse et un dépôt dans la BAN, on se rend compte que les adresses ne remontent pas auprès de google maps, waze... ce qui pose



de gros soucis auprès des administrés à qui on a promu une meilleure identification de leur adresse

- Les données adresses peuvent être déposées sur le portail de HERE Technologies à l'adresse suivante <https://upload.here.com/> HERE Technologies est connecté à la BAN
- Jérémie y a répondu partiellement et par un REX ici pour la réutilisation de nos données adresses par les opérateurs nationaux. Pour vos questions sur les relations "opérateurs GPS" très prégnantes pour les communes et pour une vraie prise en compte de l'adressage via les BAL ou la BAN (sa réutilisation) nous allons y revenir en filigrane lors de ce webinaire et surtout sur les prochains. Tout l'enjeu de la BAN et des actions nationales (ANCT, Etalab ...) avec un lobbying utile et constructif de l'Afigéo et de son réseau. D'où ce webinaire.
- La question de la standardisation des données des lotissements, des voies, des tronçons... est au cœur de la problématique de l'adresse.
- Il existe de nombreux enjeux autour des voies publiques et des voies privées pour les exploitants de réseaux,
- dommage de devoir multiplier les formats d'échange : dgfip, bal, sdis...

Jérôme Desboeufs (DINUM) confirme l'objectif d'un "Dites-le nous une fois" : les communes n'auront à communiquer qu'une fois les modifications d'adresses à tous les acteurs intéressés.

Lors d'une réunion hier, une mise en œuvre pour mi 2021 sur le principe d'un échange au format BAL 1.2 a été convenu hier avec la DGFIP.

Jérôme Desboeufs prévoit des échanges sur ce sujet avec La Poste (réticente à date sur le principe).

Jérôme Desboeufs indique également que des évolutions réglementaires sont en cours d'instruction

- Rôle de la commune qui sera alors la seule autorité compétente pour publier les données « Adresse » (reconnaissance de la commune comme seule administration compétente pour l'adressage)
- Transmission des données au format numérique sur un point d'accès national

L'évolution législative et réglementaire a été validée en réunion interministérielle hier. Elle devrait figurer dans le PJJ 4D au printemps.

A noter que les discussions sont encore en cours concernant les communes de moins de 2 000 habitants.

De son côté Maël Reboux au titre de l'AITF rappelle que les travaux du GT SIG Topo AITF se poursuivent notamment autour de la version 2 du format Base Adresse Locale (BAL). En savoir plus <https://aitf-sig-topo.github.io/voies-adresses>



### **En conclusion,**

Les usages de l'adresse sont larges et impliquent de nombreux acteurs, ce qui pourra enrichir de nouveaux échanges au travers de futurs webinaires.

### **Annexes - ressources complémentaires et actualités :**

- Webinar adresse “BAL/BAN : vers une gouvernance partagée des données d’adresse au bénéfice de tous” organisée par la FNCCR le 27/10/2020 :  
<https://www.fnccr.asso.fr/agenda/webinaire/>
- Ressources relatives à la thématique voies et adresses, maintenues par les ingénieurs territoriaux de France : <https://aitf-sig-topo.github.io/voies-adresses/>
- ANCT - Actualité #BAL #BAN : <https://www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr/actualites>
- webinaire IDÉO BFC - Au secours, où sont passées mes adresses ? :  
<https://www.youtube.com/watch?v=Zq3ZzdbA9SU&feature=youtu.be>